



African Economic Conference
Conférence économique africaine

APPEL À COMMUNICATIONS

Conférence économique africaine 2017

«Mettre la gouvernance au service de la transformation structurelle»

Addis-Abeba, Éthiopie
4 — 6 décembre 2017



CEA



Au service
des peuples
et des nations

I. Introduction

1. Les pays africains sont entrés dans le nouveau millénaire avec un bilan remarquable de croissance économique. Avant la crise financière et économique mondiale, le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 5,7 % par an entre 2001 et 2008. En 2009, la croissance est tombée à 2,5 %, les pays africains ayant été touchés par la baisse de leurs exportations, ainsi que par la réduction des investissements et des aides à destination du continent. Cependant, l'efficacité de la gestion macroéconomique, l'augmentation et la diversification du commerce et des investissements avec des pays émergents, la croissance de la classe moyenne, l'augmentation de la consommation intérieure et l'intensification de l'intégration régionale ont permis aux pays africains de résister aux effets de la crise mondiale et de retrouver un taux de croissance de 3,3 % par an entre 2010 et 2015. La croissance moyenne en Afrique est restée modérée en 2016 (3,7 %), et devrait atteindre 4,5 % en 2017¹. Selon les Perspectives économiques en Afrique, cette croissance durable s'explique par l'amélioration de la gouvernance macroéconomique, le renforcement de la demande intérieure et un environnement économique plus favorable. En effet, 37 pays africains ont connu une amélioration de leur note de gouvernance globale (l'ensemble du continent a gagné un point, de 49 à 50, entre 2006 et 2015), et environ 70 % de la population africaine a bénéficié de l'amélioration de la gouvernance². Cependant, la majorité des pays africains a obtenu des résultats moyens dans la catégorie Sûreté et État de droit (sécurité personnelle, sécurité nationale, responsabilité, corruption et bureaucratie).

2. Malgré le niveau soutenu de la croissance économique, près de la moitié de la population africaine vit encore sous le seuil de pauvreté. En d'autres termes, les taux de croissance élevés ne se sont pas traduits par un recul de la pauvreté et des inégalités ou une augmentation des possibilités d'emploi, en particulier pour les jeunes. En outre, les efforts des pays africains visant à réformer leurs économies n'ont pas toujours abouti à la transition souhaitée vers une diversification des secteurs industriels à forte productivité. De nombreuses économies africaines reposent encore sur un petit nombre de secteurs liés à la production et à l'exportation de produits agricoles non transformés et de ressources naturelles (minerais et pétrole brut). Seuls quelques pays africains ont réussi à transformer structurellement leur économie : l'Afrique du Sud, l'Égypte, Maurice et la Tunisie. Ces pays ont affiché une croissance soutenue supérieure à 2 % entre 1960 et 2007 et ont été en mesure de remplir l'ensemble ou certaines des conditions requises pour une transformation structurelle classique (par exemple, augmentation des parts des secteurs agricole, industriel et tertiaire, et manufacturier dans le PIB réel par habitant). À titre d'exemple, la Tunisie a enregistré une augmentation moyenne de son PIB réel par habitant de 3,4 % par an entre 1970 et 2007, et la part de ses trois secteurs économiques dans le PIB a augmenté sur la même période³. La diversification de l'économie, la productivité élevée des secteurs industriel et tertiaire, la solidité des institutions, l'environnement favorable aux investissements et à la compétitivité et la stabilité caractérisent la transformation structurelle de Maurice, souvent citée en exemple de réussite. Le succès de la transformation structurelle de l'Afrique du Sud est grandement attribuable à la solidité de son économie mixte (exploitation minière, industrie manufacturière, industrie agroalimentaire, industrie de la confection et télécommunications), à l'augmentation des

1 Banque africaine de développement, et coll., Perspectives économiques en Afrique 2016 : Villes durables et transformations structurelles. Paris, éditions de l'Organisation de coopération et de développement économiques, 2016. Disponible sur <http://www.africaneconomicoutlook.org/en/african-economic-outlook%202016>

2 Fondation Mo Ibrahim, 2016, A Decade of African Governance 2006–2015, 2016 Ibrahim Index of African Governance, Index Report. Disponible sur <http://mo.ibrahim.foundation/iiag>

3 Commission économique pour l'Afrique et Union africaine. Rapport économique sur l'Afrique 2011 — Gérer le développement : Le rôle de l'État dans la transformation économique. 2011. Disponible sur <http://www.uneca.org/fr/publications/rapport-%C3%A9conomique-sur-l%20%80%99afrique-2011>

investissements publics dans les secteurs agroalimentaire, automobile, sidérurgique et du génie civil, et à la mise en avant de son expertise technologique locale⁴.

3. La transformation structurelle, qui s'entend de la redistribution de l'activité économique entre les grands secteurs agricole, manufacturier et tertiaire, est indispensable pour que les pays africains réduisent significativement la pauvreté et réalisent les objectifs de développement durable en garantissant que les sources de croissance sont diversifiées grâce à l'industrialisation, à la création de la valeur et à la transformation structurelle. Il s'avère que l'une des conditions préalables à la réussite de la transformation des économies africaines est la bonne gouvernance politique, économique et environnementale. En d'autres termes, la transformation structurelle nécessite une bonne gouvernance sous-tendue par des systèmes de gouvernance démocratiques, réactifs, transparents et responsables ; des politiques macroéconomiques saines ; des capacités institutionnelles et humaines adéquates pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de développement ; un « contrat social » entre les gouvernements et les citoyens sur leurs rôles et responsabilités respectifs ; des investissements suffisants dans les infrastructures économiques et sociales ; et un environnement favorable aux secteurs compétitifs manufacturier, agroalimentaire et tertiaire.

4. De manière générale, de nombreux pays africains ont fait des progrès dans l'amélioration de la gouvernance au cours des dix dernières années. Les avancées en matière de bonne gouvernance sont néanmoins attribuables au développement humain, à la participation politique et aux droits de la personne, davantage qu'à la sécurité, à l'État de droit et aux perspectives économiques durables, qui se sont détériorés. Il convient de noter que dans leurs efforts pour réussir leur transformation économique, de nombreux pays africains n'ont pas donné la priorité à l'application des principes de bonne gouvernance, qui englobent la représentativité politique, l'efficacité institutionnelle et la solidité de la gestion économique⁵. Ces principes permettent à un pays de concevoir et de mettre en œuvre des programmes de transformation structurelle solides. En Afrique, les faits montrent que les pays ayant des gouvernements et des institutions peu transparents, peu responsables et qui ne sont pas tenus de rendre des comptes, ou ayant des systèmes socioéconomiques faibles, ont connu un progrès lent dans la diversification de l'économie, l'augmentation significative de la productivité de la main-d'œuvre, l'amélioration de l'environnement des affaires et des investissements, la création de possibilités durables d'emploi et l'amélioration du bien-être.

5. L'objectif de la Conférence économique africaine 2017 sera de déterminer des politiques et des stratégies de gouvernance plus propres à assurer la réussite de la transformation structurelle, sur la base de pratiques optimales existantes et de nouvelles perspectives africaines y menant. La Conférence rassemblera des décideurs, des chercheurs et des spécialistes du développement d'Afrique et du monde entier et leur permettra d'apporter des contributions stratégiques à la réalisation de la transformation structurelle en Afrique, en mettant l'accent sur la gouvernance du développement. La Conférence sera également l'occasion pour les participants d'évaluer les effets des stratégies de gouvernance économique et politique actuelles sur la transformation économique, la pauvreté, les inégalités et le développement humain en Afrique. En outre, les participants pourront aborder les réussites et les enseignements tirés et situer les lacunes, les défis et les problèmes émergents rencontrés dans ce domaine. Des présentations détaillées de travaux de recherche sur les politiques seront faites à la Conférence par des universitaires expérimentés et de nouveaux chercheurs africains, qui

⁴ Commission économique pour l'Afrique. Rapport sur la gouvernance en Afrique IV — Mesurer la corruption en Afrique : prendre en compte la dimension internationale. 2016. Disponible sur <http://www.uneca.org/fr/publications/rapport-sur-la-gouvernance-en-afrique-iv>

⁵ Ibid.

discuteront et feront des recommandations sur la manière de renforcer la gouvernance au service de la transformation structurelle des économies et des sociétés africaines.

II. Défis et possibilités d'une gouvernance au service de la transformation structurelle en Afrique

6. Les évolutions récentes au niveau mondial et régional indiquent que l'environnement est de plus en plus favorable au développement durable en Afrique, en particulier aux stratégies d'industrialisation du continent. À l'échelle mondiale, la communauté internationale s'est engagée à prendre certaines mesures et à mobiliser des ressources dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, tandis que le consensus africain tel qu'il s'est dégagé dans l'Agenda 2063 souligne l'importance du développement socioéconomique en tant que processus dépendant du chemin emprunté. Dans ce contexte, l'histoire africaine aide beaucoup à comprendre les processus ayant conduit aux décisions économiques d'aujourd'hui et les raisons de la persistance des piètres résultats des économies africaines, ainsi que les modèles divergents du développement persistants et leurs effets.

La bonne gouvernance et la transformation structurelle sont des moteurs essentiels d'une croissance durable et inclusive

7. Afin d'atteindre l'objectif primordial de la transformation structurelle, de nombreux pays africains ont lancé de nombreuses initiatives spéciales centrées sur les infrastructures et le développement du capital humain, la transformation agricole et l'industrialisation durable. Cependant, le déficit de gouvernance de nombreux pays africains a été un obstacle majeur à la réalisation de cet objectif. Les exemples de réussite de la transformation structurelle des pays asiatiques révèlent que la gouvernance, qu'elle soit économique, politique ou d'entreprise, est au centre de tout programme de transformation structurelle réussi. Ainsi, pour que les pays africains exploitent leur potentiel et connaissent une croissance durable et inclusive, ils doivent veiller à soutenir leur croissance par la bonne gouvernance et des changements structurels dans l'économie. De plus en plus d'études empiriques montrent que la différence de niveau entre la croissance asiatique et la croissance des pays africains peut s'expliquer par le rôle actif des politiques publiques, des institutions et des cadres gouvernementaux dans la transformation des économies. En outre, le rôle de la gouvernance, de par l'amélioration des infrastructures économiques et sociales, l'amélioration de la productivité du secteur agricole, la modernisation des politiques industrielles et de la productivité, la réduction des inégalités sociales, le développement du bien-être économique et la stabilisation politique, est essentiel dans les programmes de transformation structurelle.

De nombreux pays africains se heurtent au manque de moyens pour concevoir et mener à bien une transformation structurelle

8. Les efforts des pays africains visant à accroître la productivité de leurs secteurs industriel et tertiaire se sont également heurtés à de nombreux obstacles, notamment le manque pour les gouvernements de moyens pour concevoir et mener à bien des programmes de transformation structurelle; le manque de capacités institutionnelles et humaines; la faiblesse des investissements dans les infrastructures (tant économiques que sociales) et dans les mises à niveau technologiques; l'inadéquation des cadres politiques, institutionnels et commerciaux; la faible compétitivité des entreprises publiques et du secteur privé et l'instabilité politique. En d'autres termes, les États ont conduit les

programmes de transformation structurelle avec des moyens insuffisants pour concevoir et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques prudentes et établir des institutions solides et fonctionnelles. Ces moyens sont indispensables pour créer un environnement favorisant l'entrepreneuriat local par la mise en place d'infrastructures économiques et sociales adéquates, attirer des investissements (nationaux et internationaux) et améliorer la productivité et la compétitivité des exportations. Ainsi, pour que les pays africains surmontent les défis ci-dessus, il est absolument nécessaire de renforcer l'architecture institutionnelle de l'État et de mobiliser la société pour la réalisation des cibles de développement.

L'évolution rapide de la situation dans le monde donne aux pays africains l'occasion de prendre en main la conception et le financement de leur industrialisation

9. Fait intéressant, en dépit de la récente vague de pessimisme quant au progrès de l'Afrique, et malgré les obstacles ci-dessus, de nombreux pays africains affichent des possibilités de diversifier et de transformer leur économie avec succès. S'il existe différents niveaux de croissance économique et de transformation sur le continent, il convient de noter qu'un nombre précis de pays africains a enregistré des gains de développement s'agissant d'améliorer la gouvernance et la gestion des politiques économiques et sociales, d'augmenter les investissements dans les infrastructures, de renforcer les systèmes éducatifs et sanitaires, de réorienter les systèmes économiques vers les marchés et d'accroître les possibilités économiques. Le tout pour ce groupe de pays sera de mieux s'adapter à la situation mondiale mouvante et, par exemple, de tirer parti de l'orientation récente des économies (telles que la Chine) vers une industrialisation plus avancée et technologique, qui donne aux pays africains l'occasion de se lancer dans l'industrialisation fondée sur l'agriculture et d'élargir leur sous-secteur manufacturier. Les États africains peuvent donc tirer parti de ces possibilités de croissance pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de développement durable et équitable conçues dans le pays et harmonisées avec les stratégies de développement convenues aux niveaux régional et mondial.

Un programme de transformation structurelle reposant sur la bonne gouvernance aidera à remédier à la fragilité en Afrique

10. Même si des fragilités subsistent en Afrique, tout comme dans d'autres parties du monde, des progrès notables ont été enregistrés dans les transitions démocratiques et l'édification de nations paisibles et prospères sur le continent. De nombreux pays sortant de conflits ont montré qu'une pacification réussie est possible. Cependant, l'expérience montre que l'édification d'États démocratiques et développementalistes est un processus difficile. Les facteurs qui engendrent, nourrissent ou modèlent les conflits en Afrique sont variés, complexes et protéiformes. Ce sont notamment la mauvaise gestion des ressources naturelles, la pauvreté généralisée (notamment l'absence d'accès aux biens publics de base et de nouvelles possibilités économiques, en particulier pour les jeunes) et la politisation de l'ethnicité, qui se traduisent souvent par l'accès au pouvoir et aux ressources économiques par des voies détournées.

11. L'argument plus général est que les ressources naturelles et le capital humain de l'Afrique ouvrent des perspectives à la transformation économique sous-tendue par :

- Des politiques (p. ex. développement et politiques et mécanismes sectoriels) secteur manufacturier compétitif

- Des cadres institutionnels (par exemple, administration, État de droit, pouvoir législatif)
- Des moyens d'action (par exemple institutionnelles et humaines)
- Un Secteur de fabrication compétitif
- Une industrialisation fondée sur l'agriculture
- Des services échangeables, des compétences et la mise à niveau technologique
- Des emplois durables et productifs
- Financement du développement (p. ex. mobilisation des ressources intérieures, investissement privé et étranger et aide publique au développement)
- Des partenariats pour le financement de la transformation structurelle (par exemple des partenariats entre l'État, le secteur privé, la société civile, les partenaires commerciaux et les partenaires de développement).

12. Importants pour la transformation structurelle en Afrique, les objectifs ci-dessus seront difficiles à atteindre sans l'intervention active d'un État développementaliste guidée par une direction visionnaire et une orientation idéologique, un État donnant la priorité au développement inclusif, disposant de capacités bureaucratiques et organisationnelles encourageant le développement de la capacité humaine et, surtout, disposant de capacités politiques adéquates et de mécanismes institutionnels établis qui incitent à l'innovation et au développement des compétences.

13. Les pays africains peuvent également (pour transformer structurellement leurs économies) tirer parti du taux d'urbanisation élevé couplé à la croissance rapide des marchés de consommation. Selon un rapport du McKinsey Global Institute de 2016⁶, la consommation des ménages en Afrique et les dépenses des entreprises représenteront d'ici à 2025 un potentiel de 5,6 milliards de dollars pour les sociétés. Un tel potentiel ne peut se réaliser sans l'aide de gouvernements africains garantissant que les obstacles à la productivité de l'agriculture, de la fabrication et des autres industries sont correctement évités. Le rapport recommande aux gouvernements de mobiliser davantage de ressources internes, de diversifier les économies de manière agressive, d'accélérer le développement des infrastructures, d'approfondir l'intégration régionale, d'encourager les talents de demain, et de garantir l'urbanisation de la santé. Un secteur privé vibrant a donc un rôle crucial à jouer pour s'allier à l'État et financer et accélérer la transformation structurelle en Afrique. En outre, les gouvernements africains doivent garantir la mise en place d'un environnement commercial favorable, être plus proactifs dans la promotion de l'entrepreneuriat privé et l'application des politiques fiscales et les stratégies d'investissement pour l'approfondissement du secteur financier.

14. Enfin et surtout, il ya l'apport potentiel de l'intégration régionale au programme de transformation structurelle de l'Afrique. L'intégration régionale peut contribuer à l'accélération de la transformation structurelle en créant des économies d'échelle, en améliorant la compétitivité des économies africaines, en améliorant les capacités de mobilisation des ressources, en créant des liens entre les chaînes d'approvisionnement entre les marchés africains, en facilitant l'accès aux chaînes de valeur mondiales, en permettant la libre circulation de la main-d'œuvre au sein des communautés économ-

6 McKinsey Global Institute. Lions on the move II: realizing the potential of Africa's economies. 2016. Disponible sur <http://www.mckinsey.com/global-themes/middle-east-and-africa/lions-on-the-move-realizing-the-potential-of-africas-economies>

iques et des groupes régionaux et en transférant les compétences entre industries et entre pays. Pour tirer parti des avantages de l'intégration régionale, les gouvernements africains et les institutions régionales et continentales doivent harmoniser et coordonner les stratégies et politiques de développement national tout en garantissant un environnement régional stable pour les activités économiques entre pays.

III. Objectifs de la Conférence

15. La Conférence économique africaine offre une plateforme de dialogue aux théoriciens et aux praticiens de premier plan pour aborder les questions émergentes en Afrique. Les objectifs spécifiques de la Conférence sont les suivants :

- Promouvoir la gestion des connaissances comme facteur important de la concertation politique, de la planification et de la mise en œuvre efficaces des politiques ;
- Promouvoir un dialogue encourageant l'échange d'idées et la réflexion innovante entre chercheurs, acteurs du développement et décideurs africains ;
- Encourager et renforcer les recherches sur les questions économiques et politiques liées au développement des économies africaines ;
- Offrir aux jeunes chercheurs africains, à la diaspora africaine, et aux organisations régionales et sous-régionales l'occasion de diffuser leurs travaux de recherche et partager des informations avec les décideurs africains sur le travail qu'ils font dans la région.

IV. Structure de la Conférence

16. La Conférence économique africaine 2017 est organisée conjointement par la Commission économique pour l'Afrique, la Banque africaine de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement. Elle aura lieu à Addis-Abeba (Éthiopie) du 4 au 6 décembre 2017. La onzième édition de la Conférence économique africaine sera une occasion unique pour les chercheurs, les décideurs et les acteurs du développement d'Afrique et du monde entier de réfléchir sur les progrès réalisés par les pays africains dans la transformation structurelle de leurs économies, ainsi que de discuter des politiques, des institutions et des mécanismes gouvernementaux qui peuvent aider à libérer le potentiel de transformation des économies africaines et contribuer ainsi à l'édification de sociétés résilientes sur le continent. Les institutions organisatrices profiteront également de cette occasion pour présenter leurs activités en faveur d'une gouvernance au service de la transformation structurelle en Afrique.

17. La Conférence comprendra un certain nombre de séances plénières ainsi que des séances de groupes de travail qui donneront lieu à des présentations et des débats par des chercheurs, des décideurs, des acteurs commerciaux, des membres de la société civile, des leaders d'opinion et des représentants d'organisations de développement. Les séances de groupes de travail permettront d'analyser en profondeur les questions techniques essentielles en lien avec le thème de la Conférence.

18. Les recherches analytiques et les documents directifs se rapportant au thème général d'une gouvernance au service la transformation culturelle revêtent un intérêt particulier. Les documents

en lien avec les sous-thèmes suivants, destinés à susciter des débats généraux sur le rôle de la gouvernance dans la transformation structurelle en Afrique et à élaborer des stratégies et des politiques propres à accélérer la transformation des économies et des sociétés africaines, sont les bienvenus :

- **Gouvernance, institutions et développement économique** : États développementalistes, capacités institutionnelles, politiques macroéconomiques et budgétaires stables, politiques et cadres industriels, investissements publics, croissance verte.
- **Rôle de l'État et du leadership dans l'élimination des obstacles à la transformation structurelle effective** : interdépendance de la stabilité politique et de la transformation structurelle, légitimité de l'État, capacités étatiques, efficacité des institutions politiques, relations entre État et société, décentralisation et gouvernance locale.
- **Financement de la transformation économique structurelle en Afrique** : mécanismes de financement innovants, réforme du secteur financier, mobilisation des ressources intérieures, stratégies d'investissement, renforcement des capacités pour la gestion financière, lutte contre les flux financiers illicites.
- **Évaluation du rôle des institutions gouvernementales décentralisées dans la transformation structurelle** : villes et agglomérations urbaines durables, dividende démographique, urbanisation de la santé, exode rural, diversification rurale, environnement réglementaire du commerce, accroissement des possibilités pour les consommateurs et les entreprises .
- **La gouvernance inclusive des ressources naturelles comme moteur de la transformation structurelle** : systèmes de gouvernance transparents, responsables et inclusifs, gestion des revenus, politique et gestion foncières, diversification, liens et chaînes de valeur, environnement favorable et incitations aux investissements, renforcement des capacités humaines et institutionnelles de gestion des ressources humaines.
- **Gouvernance, migrations et transformation économique structurelle** : améliorer le capital humain, promouvoir la productivité de la main-d'œuvre, en particulier pour les jeunes, faciliter le partage des connaissances et le transfert des compétences (par exemple coopération Sud-Sud).
- **Approfondissement de l'intégration régionale en faveur d'une gouvernance et d'une transformation structurelle efficaces — meilleures pratiques et enseignements tirés**: harmonisation des politiques et des institutions, économies d'échelle, compétitivité régionale et internationale, infrastructures régionales, activités économiques et financière entre pays, mobilité de la main-d'œuvre.

V. Soumission des communications et délais

19. Les auteurs doivent soumettre leurs communications conformément aux instructions figurant sur le site Web de la Conférence économique africaine 2017.

20. Les participants et les experts soumettant des communications pour la Conférence doivent respecter les dates limites indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Calendrier annoté

Annotation	Date limite
Début de la soumission des communications	20 juin 2017
Délai de soumission des communications	15 août 2017
Notification de l'approbation définitive	24 octobre 2017
Dernier jour d'inscription des présentateurs	3 novembre 2017
Clôture des réservations de vol	14 novembre 2017
Dates de la Conférence	4-6 décembre 2017

21. Papers will be blind reviewed by the co-organizing institutions, and those accepted for presentation will be previously unpublished work of original-quality.

22. Young African researchers are especially encouraged to submit their articles. One of the objectives of the Conference series is to provide young African researchers with the opportunity not only to share their work with a broader audience, but also to expand their networks.

VI. Produits escomptés

23. La Conférence devrait déboucher sur les produits suivants :

- Rapport de la Conférence : résumé des principales conclusions et recommandations tirées des communications et des principales déclarations ;
- Actes de la Conférence : numéro spécial de l'African Development Review groupant les articles les plus novateurs sous l'angle de leur pertinence politique et opérationnelle, ainsi qu'un recueil des actes de la Conférence, regroupant certaines communications. Cette double publication servira à l'élaboration des politiques par les décideurs et à la définition des priorités stratégiques pour les acteurs du développement.

VII. Parrainage

24. Il sera demandé aux auteurs qui auront soumis un résumé de leur communication de dire s'ils ont besoin d'aide pour couvrir les frais occasionnés par leur participation à la Conférence (voyage, logement et indemnité journalière de subsistance). Un seul auteur par communication retenue pourra bénéficier du parrainage. Cet appui est réservé aux présentateurs et jeunes chercheurs d'Afrique.